

SECOURISME - PSC1

Sommaire de la séance

- ~ Apprentissage des gestes qui sauvent
- ~ Apports théoriques
- ~ Mises en situation
- ~ Utilisation d'un défibrillateur

Note :

- ~ Le certificat **prévention et secours civiques de niveau 1**, en abrégé **PSC1**, est la formation de base aux premiers secours en France.
- ~ Il remplace depuis 2007 l'**attestation de formation aux premiers secours, AFPS**.
- ~ Défini par arrêté interministériel des ministères de l'Intérieur et de la Santé, il est délivré par les associations agréées et organismes habilités dont l'UFOLEP.
- ~ Toute personne peut suivre cette formation, qui est adaptée si nécessaire aux stagiaires en situation de handicap.
- ~ Le formateur évalue les stagiaires de façon continue tout au long de la formation. Un diplôme officiel est délivré à ceux qui participent activement à l'ensemble de la séance.

[Retour au catalogue click](#)